



QUEL SERA LE NOUVEAU GOÛT DE CHIPS EN BELGIQUE ?

**L'ACTION 'CRÉE TON GOÛT' DE LAY'S :
245 828 PROPOSITIONS, 2 FINALISTES...
1 SEUL VAINQUEUR !**

Zaventem - 22 septembre 2011 – Les présidents du jury Wout Bru et Lionel Rigolet ont dévoilé les noms des finalistes de l'action Lay's « Crée Ton Goût » parmi plus de 245 828 envois. Le premier finaliste est le goût « Indian Curry Style », la proposition de Karin Luyckx d'Erembodegem. Le second goût finaliste, « Bicky Crisp » a été imaginé par Klara de Wilde d'Hasselt. Du 3 octobre au 27 novembre 2011, vous trouverez ces saveurs sous l'intitulé « Finalistes de Lay's Limited Edition 2012 » dans les points de vente pendant 8 semaines. En outre, tous les Belges peuvent voter pour leur goût préféré. Le goût gagnant sera dévoilé à la mi-décembre et commercialisé comme Lay's Limited Edition 2012 pendant un an maximum. De plus, Lay's récompensera la créatrice de ce goût avec la somme de 25 000 € et 1 % du chiffre des ventes. Pour en savoir plus ou voter pour l'un des goûts, surfez sur lays.be !

Appel unique à la co-création Lay's en Belgique

Le 10 janvier 2011, Lay's a donné dans notre pays le coup d'envoi d'une action exceptionnelle intitulée « Crée Ton Goût ». Tous les Belges pouvaient envoyer leur proposition pour le goût des chips de la prochaine Limited Edition 2012 de Lay's. Le jury était présidé par les chefs étoilés Wout Bru et Lionel Rigolet. Nos compatriotes ont réagi avec enthousiasme à cet appel et ont envoyé plus de 245 828 propositions de goûts.

Les finalistes belges s'inspirent des friteries et de l'exotisme de l'Inde pour leur création !

Le jury de Lay's a choisi deux goûts inédits comme finalistes, en se basant sur l'idée de goût et la motivation de leurs créatrices.



Le premier goût finaliste « Lay's Limited Edition Indian Curry Style », a été imaginé par **Karin Luyckx**, une aide-ménagère de 38 ans originaire d'**Erembodegem**. Sa création est à base de coriandre, de cumin, d'ail, de poivre et de curry. Il s'agit d'un goût de curry légèrement piquant combiné à un mélange d'épices indiennes. Karin adore les voyages et les saveurs exotiques, avec une préférence pour la cuisine indienne. Pour Lay's, cette combinaison de goûts à base de curry constitue une véritable innovation. La proposition et la motivation de Karin est immédiatement sortie du lot. Pourquoi Karin pense-t-elle gagner avec sa proposition ? « La Belgique est un pays tellement multiculturel et mon goût de chips « Indian Curry Style », vous emmènera en vacances avec vos amis lors d'agréables moments ».



Le second finaliste « Lay's Limited Edition Bicky Crisp », a été créé par **Klara de Wilde**, une institutrice en maternelle de 26 ans originaire d'**Hasselt**. Klara aime la danse et aller de temps en temps dans les friteries pour déguster un délicieux Bicky Burger. Son goût de chips ressemble tout à fait aux 3 sauces Bicky (mayonnaise + oignon, ketchup en piccalilli + curry). Les pickles relèvent le goût, tandis que la mayonnaise l'adoucit et l'oignon le rafraîchit. Klara a non seulement séduit Lay's dans ce choix d'un goût célèbre, mais c'est surtout sa motivation de ne plus devoir se rendre jusqu'à la friterie pour profiter d'un délicieux goût qui a convaincu le jury de voter pour son « Bicky Crisp ». Mais que pense Klara de son goût de chips ? « Incroyablement bon, on sent parfaitement la délicieuse sauce Bicky, mais en beaucoup plus croustillant ! »



« Idées de goûts surprenantes de nos compatriotes »

Le jury, composé notamment de Wout Bru, de Lionel Rigolet et de la plus grande fan de Lay's en Belgique, Jana Verhoeven, a évalué les envois selon les critères suivants : le nom du goût doit être accrocheur, ultra-créatif et irrésistiblement bon pour devenir une Lay's Limited Edition. Il s'est ensuite basé sur les motivations les plus convaincantes et les plus originales. Pour les mêmes idées de goût, la motivation était déterminante.

Lionel Rigolet déclare, au sujet des finalistes : « Les propositions des Belges ont montré que nous étions vraiment un pays placé sous le signe du goût. Notre tâche consistait principalement à vérifier que les combinaisons de goûts soient en harmonie et s'adaptent à des chips de pommes de terre. » Ce que confirme **Wout Bru** : « Même pour des chips, les aspects épicés, amer et « sucré » sont des éléments essentiels. Notre tâche correspondait donc parfaitement à ce que Lionel et moi-même faisons dans nos restaurants, à savoir combiner des goûts originaux et irrésistibles. » Même Sabine De veilder, Sales Director Retail BeLux, a été agréablement surprise : « J'ai été non seulement inspirée par la quantité et la diversité des goûts, mais aussi par la beauté et la simplicité de certaines propositions. Cette action constitue pour Lay's une occasion unique d'apprendre à mieux connaître le consommateur belge et de travailler avec lui ! »

Tendances et constatations générales

Cette action a eu lieu en ligne sur creeongout.be ou lays.be. En 8 semaines, les pages de l'action ont été visionnées 2 342 962 fois. Sur les 245 828 propositions de goût, 108 729 étaient uniques. En moyenne, 60 % des participants étaient Flamands et 40 % francophones. Voici quelques tendances et constatations :

1. *Le Belge convertit notre culture de frites en chips* : et puisait surtout son inspiration dans les sauces ou les combinaisons de sauces connues, par exemple andalouse, tartare, ketchup et même la sauce hollandaise Joppie.
2. *La Belgique a envie de chips au fromage* : les goûts à base de fromage ne sont pas les plus nombreux mais ils sont de plus en plus appréciés, comme en témoignent les nombreuses propositions à base de feta, de mozzarella et de fromage de chèvre.
3. *Le Belge associe les chips à l'apéritif* : les snacks tels que le salami, les pilons de poulet, la feta et les olives en ont inspiré plus d'un.
4. *Le Belge n'aime pas les plats trop relevés* : en général, les propositions n'étaient pas piquantes ni très épicées.
5. *Simplicité avant tout* : la plupart des propositions rendaient bien le goût de leurs ingrédients.
6. *Viande + chips = OK, poisson + chips = non* : peu de goûts à base de poisson. Le département R&D de Lay's confirme que cette combinaison n'est pas appréciée.
7. *Les goûts typiquement belges (bouchées à la reine, carbonades, chicons au gratin) n'ont pas été beaucoup proposés*. Contrairement aux goûts à base de bières belges (Trappiste, Hoegaerden, etc.).
8. *Le Belge est exotique* : combinaisons multiculturelles, mélanges d'épices et autres ingrédients spéciaux (mangue, lychee, guacamole,...) avaient la cote.



À tester dans le commerce à partir du 3 octobre 2011 !*

Les 2 goûts finalistes seront disponibles partout en Belgique en tant que « Finalistes de Lay's Limited Edition 2012 » à partir du 3 octobre 2011. Ils seront reconnaissables aux couleurs originales de leurs sachets, jaune vif pour « Indian Curry Style » et rose vif pour « Bicky Crisp ». Du lundi 3 octobre au dimanche 27 novembre 2011, chacun pourra voter pour ces 2 goûts et désigner l'ultime vainqueur de l'édition belge de l'action « Crée Ton Goût ». Les fans peuvent voter sur lays.be, par sms, sur Netlog et Facebook. Les amateurs de « Bicky Crisp » peuvent envoyer valablement un sms par jour avec le texte « LAY'S 2 » au 6035, tandis que les fans d'« Indian Curry Style » peuvent envoyer « LAY'S 1 » au 6035. Le vainqueur verra son goût commercialisé en 2012 comme la nouvelle Lay's Limited Edition et recevra la somme de 25 000 € et 1 % des ventes. La grande nouvelle sera annoncée comme il se doit à la mi-décembre !

- fin du communiqué -

Note pour la rédaction (non-destinée à la publication)

Les dossiers suivants, les illustrations et les vidéos sont également disponibles sur lays.be/press ou bebble.be:



22.09.2011 Découvrez la finaliste **Klara De Wilde** d'**Hasselt** et son goût « **Bicky Crisp** »

22.09.2011 Découvrez la finaliste **Karin Luyckx** d'**Erembodegem** et son goût « **Indian Curry Style** »

22.09.2011 L'action « Crée Ton Goût » de Lay's, une co-création inédite en Belgique et dans le reste du monde.

Pour les questions spécifiques, veuillez contacter :

Bebble PR, Ilse Lambrechts

Tél: 0476/98 11 55

Email : ilse@bebble.be

À propos de PepsiCo BeLux

Avec quelque 900 collaborateurs répartis sur trois sites, dont deux usines de production en Belgique et des marques de renom telles que 7UP, Alvalle, Doritos, Duvis, Lay's, Looza, Pepsi, Quaker, Snack a Jacks, Smiths et Tropicana, PepsiCo BeLux compte parmi les 8 principales sociétés agroalimentaires actives sur le marché belge.

PepsiCo BeLux est une filiale du groupe PepsiCo (PEP, NYSE) qui commercialise la plupart des marques disponibles sur le marché mondial des boissons et de l'alimentation. Les divisions Frito-Lay, Quaker, Pepsi-Cola, Tropicana et Gatorade proposent chaque jour des centaines de délicieux produits à des consommateurs dans plus de 200 pays. PepsiCo réalise un chiffre d'affaires annuel de quelque 60 milliards de dollars. Aux quatre coins du monde, les collaborateurs de PepsiCo sont unis autour d'une vision commune pour la croissance durable, « Performance with Purpose ».

PepsiCo s'est donné pour mission de proposer aux consommateurs un vaste éventail de savoureux produits qu'elle s'efforce d'améliorer sans cesse. Par ailleurs, dans ses opérations elle met tout en œuvre pour préserver les richesses naturelles de notre planète. L'entreprise attache une grande importance à la diversité et veille à offrir à ses collaborateurs un cadre de travail au sein duquel ils se sentent respectés et stimulés. En se faisant forte de « Performance with Purpose », PepsiCo entend donc concilier réussite commerciale et responsabilité sociétale.

www.pepsico.be

POUR PLUS D'INFO - SURFE SUR LAYS.BE/PRESSE

* Il s'agit d'une action sans obligation d'achat. Vous pouvez consulter l'ensemble des conditions sur lays.be dès le 3 octobre 2011.